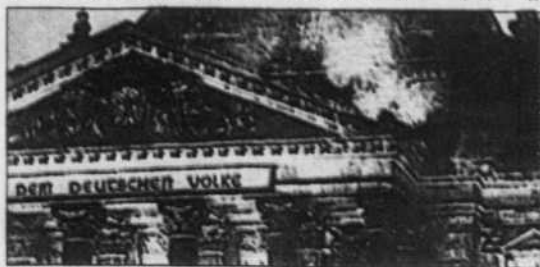


À LA UNE

Le parlement allemand en flammes

Page B 6



IDÉES

Pierre Godin est passé à côté du vrai René Lévesque

Page B 5



PERSPECTIVES

Le prochain gouvernement haïtien

La revanche d'Aristide ?

Tous les votes sont encore loin d'avoir été comptés en Haïti, mais René Prével, crédité hier de 61 % de la faveur populaire après dépouillement de 15 % des voix, paraît voguer, lentement mais sûrement, vers la victoire à l'élection présidentielle de mardi dernier. Une revanche pour Jean-Bertrand Aristide ?

GUY TAILLEFER

Impossible de dire, pendant que les Haïtiens attendent — dans un calme exemplaire — des résultats électoraux plus définitifs, si le pays est sur le point de faire un véritable pas vers l'apaisement ou si ce scrutin va le plonger dans des déchirements politiques et sociaux.

Dans l'état avancé de déliquescence et de division qui accable Haïti, les chances que ces élections présidentielle et parlementaires, auxquelles les Haïtiens ont massivement participé, crée un embryon de dialogue national relèvent pour plusieurs de la quadrature du cercle. La réponse tiendra pour une part dans la façon de gouverner que choisira René Prével, héritier de l'électorat formé des déshérités qui ont soutenu Aristide, président déchu dont la mémoire demeure vive dans le pays. Elle tiendra pour une autre part dans la réaction de l'opposition politique et de la petite élite d'affaires haïtienne, qui ont obtenu, avec l'approbation des États-Unis, la tête du petit père des bidonvilles en février 2004.

«Prével élu, il faudra qu'il tende rapidement la main à l'élite et cherche à l'intégrer dans son gouvernement. Il faudra qu'il fasse en sorte que son gouvernement soit celui de tout le monde», affirme Dumarsais Simeus, ex-candidat présidentiel exclu de la course parce qu'il est citoyen américain mais à qui la rumeur prête toujours des chances d'être choisi premier ministre.



La vie a repris son cours normal à Port-au-Prince.

DANIEL AGUILAR REUTERS

«Il faut espérer que, pour le bien du pays, l'opposition comprendra qu'elle n'a d'autre option que de collaborer», estime de son côté Mark Schneider, de l'organisation International Crisis Group.

Joint hier à Port-au-Prince au journal *Le Matin*, dont il est rédacteur en chef, Claude Moïse ajoute: «Malgré les cafouillages, les élections ont été libres et produiront un gouver-

nement dont on ne pourra remettre en cause la légitimité. Il faudra que l'opposition accepte le verdict des urnes, quel qu'il soit.» Cela obligera cette opposition à ravalier son ressentiment. L'ironie de la situation n'échappe à personne: voici des élections soutenues à grands frais par la communauté internationale, censées lancer le pays sur la voie de la démocratie après des années de

dérive autoritaire et qui, en définitive, risquent de déboucher sur l'élection d'un homme dont une grande partie des partisans attendent de lui qu'il permette à M. Aristide de rentrer d'Afrique du Sud, où il vit en exil depuis deux ans.

M. Moïse voit quand même de la lumière au bout du tunnel: «Vrai qu'historiquement, l'élite haïtienne a accaparé la richesse nationale de

façon éhontée. Mais elle évolue et prend conscience que ça ne peut plus continuer comme ça... » Acceptera-t-elle de collaborer si la victoire de M. Prével se confirme? «Je me risque à dire oui.»

Vingt ans presque jour pour jour après la chute de la dictature duvaliériste, l'urgence est grande dans le pays le plus pauvre de l'hémisphère: l'espérance de vie est

de 51 ans; 65 % de la population vit avec 1 \$US par jour; les trois quarts des gens sont au chômage; à peine plus de la moitié des 8,5 millions d'Haïtiens savent lire et écrire.

N'empêche, la perspective de l'élection de M. Prével sème la consternation au sein de la bourgeoisie. Le candidat présidentiel Charles Henri Baker, riche homme d'affaires et acteur important de l'opposition qui a chassé «Titid» du pouvoir, a déjà qualifié M. Prével de criminel. Un de ses porte-parole a indiqué ces derniers jours que l'équipe de M. Baker envisageait de porter des accusations de fraude électorale pour tenter d'empêcher M. Prével de devenir président.

L'ambiguïté entretenue en campagne électorale par M. Prével au sujet de Jean-Bertrand Aristide n'arrange pas les choses. L'entourage du candidat assure que la rupture est consommée depuis plusieurs années avec un homme dont il a été l'un des plus loyaux alliés dans les années 90. Il a été premier ministre du premier gouvernement Aristide, en 1991, suivi l'été pendant son premier exil aux États-Unis et occupé la présidence de 1995 à 2000 non sans se faire accuser d'être téléguidé par M. Aristide. Les Haïtiens les appellent «les jumeaux».

Soufflant le chaud et le froid, M. Prével a tout à la fois fait attention en campagne de ne pas se mettre à dos sa base électorale et tendu la main à la classe dominante, s'engageant notamment à choisir un premier ministre qui n'appartiendra pas à son parti. Il a indiqué qu'il appartenait à M. Aristide, et à lui seul, de choisir ou non de rentrer en Haïti mais qu'il ne ferait pas obstacle aux éventuelles enquêtes pour corruption qui pourraient être ouvertes à son sujet. Quant aux gangs du bidonville de Cité Soleil, qui ont appuyé sa candidature, il préconise la négociation, et non la force, pour les désarmer et lutter contre l'insécurité qui empoisonne la vie à Port-au-Prince.

VOIR PAGE B 3: HAÏTI

Un bilan au plus vite

Stephen Harper s'est déjà attaqué à de gros morceaux de son programme électoral

Le premier ministre Stephen Harper n'a pas perdu de temps en ce début de mandat, commençant son règne à l'image de sa campagne électorale, c'est-à-dire en mettant en avant dès le départ certains gros morceaux controversés de son programme. Pragmatique au possible, pressé de se bâtir un bilan, Harper a voulu montrer cette semaine qu'il était prêt à piler sur l'orgueil de bien des gens pour réussir à s'imposer dans les mois à venir.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Contrairement à ce qu'on a pu voir lors de la formation de plusieurs cabinets dans le passé, Stephen Harper n'a pas passé la veille de l'annonce retranché dans son bureau jusqu'à tard le soir pour tenter de trouver la combinaison gagnante. Dès le dimanche matin, soit plus de 24 heures avant l'annonce officielle, son entourage avait déjà en main la liste des ministres et leurs fonc-

tions. Harper était à sa résidence avec sa femme, ses enfants et une partie de sa famille. Aucune retouche n'a été faite au cabinet. Le premier ministre savait que le libéral David Emerson serait du conseil des ministres, alors que son idée de nommer Michael Fortier comme sénateur avant de le faire atterrir au cabinet était déjà arrêtée depuis un bon moment.

En fait, Stephen Harper avait commencé le travail près de deux semaines auparavant, dès le lende-



Stephen Harper au travail cette semaine.

CHRIS WATTIE REUTERS

main des élections. Quelques jours plus tard, sa fidèle députée Diane Ablonczy, un pilier du Reform Party depuis le début, apprenait qu'elle ne serait pas du cabinet. «Mon plus gros problème est que je viens non seulement de l'Alberta, mais aussi de Calgary», a-t-elle souligné cette se-

maine, pointant le fait que Stephen Harper est un député élu dans la ville du pétrole et que d'autres bons lieutenants, notamment le bilingue Jason Kenney, viennent du même endroit.

Tous les prétendants sérieux à des postes de ministre ont défilé

pendant une semaine dans une chambre de l'hôtel Delta, au centre-ville d'Ottawa. Là, parfois en compagnie du chef de l'équipe de transition, Derek Burney, Stephen Harper a expliqué ses raisons à chacun ou le poste qu'il voulait leur confier. Pêle-mêle, sans ordre précis pour éviter les «patterns» et les fuites de la part d'élus fâchés, les députés se sont fait dire si, oui ou non, ils accédaient au saint des saints. Et ceux qui faisaient partie des heureux élus se sont sévèrement fait prévenir qu'une fuite dans les médias signifierait la perte de leur poste le lundi matin avant l'assermentation.

C'est là que l'ancien ministre libéral et transfuge de dernière minute, David Emerson, a scellé d'une simple poignée de main son passage du côté des conservateurs. John Reynolds, un ami de Stephen Harper et un vétéran député de la Colombie-Britannique qui a pris sa

retraite cette année, a personnellement appelé David Emerson pour tâter le terrain après les élections. Constatant l'intérêt de l'ancien ministre pour un poste au cabinet, il a relayé le dossier à Stephen Harper, qui a conclu l'entente.

Cette défection politique aura été le coup fument du cabinet qui a attiré tous les projecteurs. La nomination de Michael Fortier, un non-élu, était aussi une surprise de taille compte tenu du fait que Stephen Harper avait répété en campagne électorale qu'il fallait être élu pour accéder au cabinet. Deux décisions hautement controversées qui font plier certains principes des conservateurs, eux qui ont horreur des transfuges et des sénateurs non élus. D'ailleurs, dans les coulisses, plusieurs députés se sont dits mal à l'aise.

VOIR PAGE B 2: HARPER

Initiation à l'industrie pharmaceutique



Que vous soyez nouveau dans l'industrie ou que votre travail vous amène à transiger avec des compagnies pharmaceutiques, ce séminaire de deux jours est pour vous!

Dates: 21 et 22 mars 2006

www.mcgill.ca/conted-general/professional/pharma

Améliorez votre productivité grâce à une meilleure connaissance de l'industrie pharmaceutique canadienne.

Aspects juridiques de la e-Gouvernance

Un séminaire de deux jours donné par les experts du Centre des politiques en propriété intellectuelle de McGill.

résolution de différends e-résolution transactions internet cyber-démocratie propriété intellectuelle e-propriété e-gouvernement aspects légaux

Dates: 24 et 25 avril 2006

www.mcgill.ca/conted-general/professional/e-governance



Centre d'éducation permanente de l'Université McGill • (514) 398-5454

PERSPECTIVES

Le bras de fer nucléaire

Le dossier iranien pourrait se prolonger malgré l'impatience des faucons à Washington, à Jérusalem et à Londres

CLAUDE LÉVESQUE

L'Iran ne saura pas avant un bon mois avec quelle sévérité la «communauté internationale» est prête à le punir s'il poursuit son programme nucléaire controversé. Les paris sont ouverts quant à la nature des actions qui seront prises, à supposer qu'on en prenne.

L'éventail va des sanctions administratives légères à la solution militaire, selon que le réalisme (le constat selon lequel le pétrole se transige dans un marché de vendeurs) ou l'idéologie (la fermeté contre les régimes oppressifs, extrémistes ou mal disposés à l'endroit de l'Occident) triomphera.

Après des mois de tergiversations, la majorité des pays membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont enfin demandé, samedi dernier, qu'un rapport sur l'Iran soit déposé au Conseil de sécurité de l'ONU début mars, comme les États-Unis le souhaitent depuis longtemps. Washington soupçonne l'Iran de chercher à produire une bombe atomique sous couvert d'un programme nucléaire civil.

Afin d'obtenir l'adhésion d'une majorité de pays jusqu' alors opposés à cette saisine du Conseil de sécurité, les Américains et les Européens ont pour le moment évité de parler de sanctions.

En pleine crise des caricatures, Téhéran a réagi à la décision de l'AIEA en mettant fin à sa coopération avec celle-ci dans le cadre du «protocole additionnel» du Traité de non-prolifération (TNP), qui prévoit des inspections inopinées de sites, et en ordonnant la reprise de l'enrichissement d'uranium à sa centrale nucléaire de Natanz. Ces gestes mettent fin aux «mesures de confiance» sur lesquelles la République islamique s'était entendue en 2003 avec l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne. Ces mesures avaient permis de mener des négociations (infructueuses) jusqu'à tout récemment.

En même temps, le guide suprême de la révolution iranienne, l'ayatollah Ali Khamenei, a attisé la colère suscitée par la publication des fameuses caricatures danoises de Mahomet en qualifiant ces choix éditoriaux de «complot sioniste». Et comme la formule fait malheureusement recette dans cette partie du monde, un quotidien de Téhéran a lancé un concours de caricatures sur l'Holocauste, ce génocide dont le président Ahmadinejad s'obstine à nier l'existence. En surfant ainsi sur l'actuelle vague de ressentiment à l'endroit du monde occidental, le pari des ultras semble être de courtiser l'opinion publique de certains pays arabes et musulmans sunnites qui commencent justement à s'inquiéter à l'idée que l'Iran, déjà soupçonné de créer un «croissant chiite» dans la région, se transforme en puissance nucléaire.

Des responsables iraniens ont minimisé le risque de sanctions ou d'éventuelles frappes militaires contre la république islamique, estimant que «personne n'oserait attaquer» un aussi riche exportateur de pétrole. Mais peut-on vraiment croire qu'après avoir durci le ton, les États-Unis et l'Europe se contenteront d'une déclaration molle de la part de la plus haute instance de l'ONU le mois prochain?

Un haut fonctionnaire du département d'État américain a dit lundi «ne pas voir de problème de légitimité» à ce que l'Europe, les États-Unis et d'autres pays imposent des sanctions à l'Iran même si la Russie et la Chine, membres permanents du Conseil de sécurité, s'y opposaient.

Il semble hautement improbable que les éventuelles sanctions prennent la forme d'un embargo pétrolier. L'Iran, qui, par le passé, a lui-même brandi l'arme du pétrole comme moyen de pression, en est après tout le quatrième producteur et exportateur au monde. Même si ses exportations quotidiennes de 2,5 millions de barils représentent moins de 5 % du volume mondial, son retrait du marché aurait un effet non négligeable sur les prix parce que les pompes des pays producteurs tournent déjà à plein régime.

Si embargo il y a, on pense qu'il portera plutôt sur les investissements ou sur la vente de produits technologiques. Mais on parle davantage, dans un premier temps, d'interdictions de séjour et de gel de comptes bancaires visant certaines personnalités au pouvoir à Téhéran. L'idée d'une gradation des sanctions circule évidemment.

Si l'Iran décidait de fermer lui-même son robinet pétrolier en guise de représailles, la pression sur le cours de l'or noir, encore élevé malgré les stocks costauds et l'hiver relativement clément en Amérique du Nord, s'en trouverait également accrue.



Mahmoud Ahmadinejad

Si l'Iran décidait de fermer lui-même son robinet pétrolier en guise de représailles, la pression sur le cours de l'or noir, encore élevé malgré les stocks costauds et l'hiver relativement clément en Amérique du Nord, s'en trouverait également accrue.

L'Iran se nuirait en agissant ainsi puisque ses ventes de pétrole lui procurent la moitié de ses revenus et la quasi-totalité de ses devises étrangères. Mais le président Ahmadinejad a déjà prouvé qu'il pouvait être irrationnel, tout comme le clergé conservateur qui l'appuie.

Samedi dernier, le leader de la majorité républicaine au Sénat américain, Bill Frist, a déclaré que les États-Unis devaient être prêts à entreprendre une action militaire contre l'Iran si les moyens pacifiques ne le convainquent pas de renoncer à la constitution d'un arsenal nucléaire. Malgré les désillusions nées de la guerre en Irak, une majorité d'Américains (57 %) sont favorables à une action militaire dans ces conditions, selon un récent sondage.

Une intervention contre l'Iran prendrait sans doute la forme d'une campagne de bombardements ne mobilisant à peu près pas de troupes au sol. Il s'agit d'un scénario assez comparable à celui qui a forcé la Serbie à se retirer de sa province du Kosovo, en 1999, ou encore aux frappes israéliennes contre la centrale irakienne d'Osirak, en 1981, mais à plus grande échelle.

Le gouvernement américain affirme que si rien n'est fait pour l'en empêcher, l'Iran posséderait une bombe atomique d'ici quatre à dix ans. Israël parle d'une échéance beaucoup plus rapprochée.

Selon le *New York Times*, les dirigeants politiques américains pensent qu'à terme, l'Iran se dotera inévitablement de la bombe. Le «plan de match» consisterait à retarder cette échéance en espérant un «changement de régime» d'ici là. Par quels moyens? On le saura bientôt.

Malgré les vociférations de ses dirigeants, l'Iran ne s'est pas retiré du Traité de non-prolifération, comme la Corée du Nord, cet autre suspect appartenant à l'axe du mal, l'avait fait en janvier 2003.

La république islamique répète constamment qu'elle ne cherche pas à se doter de la bombe mais qu'elle tient à enrichir l'uranium comme le TNP le lui permet. Pourtant, la méfiance et la suspicion sont grandes. L'Iran a dissimulé à l'AIEA plusieurs aspects de son programme nucléaire, dont l'enrichissement d'uranium, pendant près de 20 ans. L'agence l'a rappelé dans sa résolution de samedi dernier.

En limitant la marge de manœuvre de ses inspecteurs, le gouvernement iranien pourrait empêcher l'AIEA de produire d'ici mars un rapport qui répondrait enfin clairement à la question de savoir si, oui ou non, l'Iran cherche à se doter d'armes nucléaires. Le bras de fer, qui dure depuis des années déjà, pourrait se prolonger encore quelque temps. Mais en même temps, l'impatience des faucons qui nichent à Washington, à Jérusalem et à Londres risquerait de grandir.

Le Devoir

C'est le zoo!

Deux mois après l'annonce de sa fermeture, le jardin zoologique de Québec est toujours ouvert

Partisans de la fermeture du jardin zoologique, le ministre responsable de la capitale nationale, Michel Després, et la mairesse Andrée P. Boucher ont dû se rallier à la volonté populaire et proposer un plan pour le garder ouvert. Or, jusqu'à présent, le plan en question a surtout provoqué des querelles dans la région.

ISABELLE PORTER

Québec — Le jardin zoologique de Québec devait fermer ses portes le 3 février. Pour le ministre Michel Després et la mairesse de Québec, Andrée P. Boucher, il n'y avait plus rien à faire avec cet équipement. «Pour nous, la décision est prise, répétait le ministre dans les médias, en décembre. [...] Depuis 2003, l'achalandage au Jardin zoologique du Québec est nettement inférieur aux prévisions [...] Le gouvernement doit être responsable et tenir compte de la capacité de payer des contribuables.»

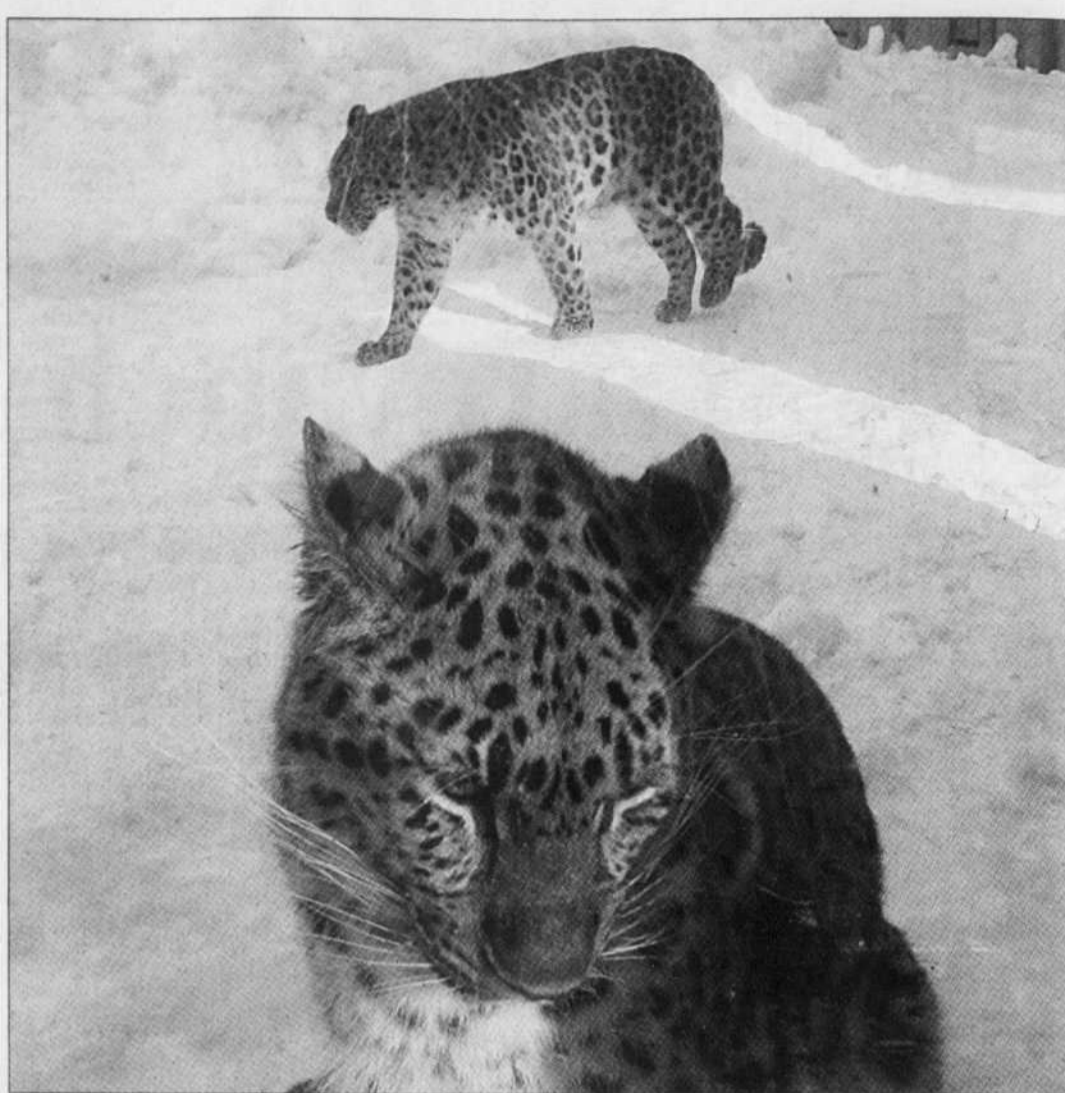
Andrée P. Boucher avait clairement indiqué qu'elle ne ferait rien pour sauver le vieux zoo, fondé il y a 75 ans. Qualifiant le dossier de «stop», elle avait fait valoir que ses petits-enfants avaient peu apprécié l'endroit lors d'une visite deux ans plus tôt.

Or la population en a voulu autrement. À l'initiative de la Chambre de commerce des entrepreneurs, le milieu des affaires et du tourisme s'est mobilisé. Le jeune Frédéric McCune, 12 ans, a fait circuler une pétition qui a recueilli 45 000 signatures. Une journée «portes ouvertes» a permis à la population de découvrir la nouvelle serre tropicale. Poussé en prime par la tenue des élections fédérales, le zoo est devenu un enjeu régional incontournable.

Des problèmes d'argent

«Après avoir décrié le zoo, beaucoup de gens ont pris la peine de venir le voir et ont réalisé qu'ils ne pouvaient pas s'en priver», signale le président du zoo et de l'aquarium, Denys Larose. Il faut dire que le jardin zoologique avait mauvaise presse depuis quelques années. On savait de la nouvelle serre tropicale qu'elle avait coûté très cher et qu'on y trouvait peu de mammifères. Dès lors, peu de gens s'étaient rendus au nouveau zoo, qui continuait de faire les manchettes en raison de difficultés financières persistantes. Le zoo et l'aquarium avaient notamment subi les contrecoups du retrait du financement fédéral de 18 millions à la suite des déclarations de Bernard Landry sur les «chiffons rouges».

L'ancien gouvernement péquiste avait financé de grands travaux de rénovation entre 2001 et 2003. Mais cela n'avait pas suffi. «Depuis 2003, on remet constamment en question notre existence», explique M. Larose. C'est impossible de tra-



CLEMENT ALLARD LE DEVOIR

Ces pensionnaires du zoo de Québec attendant une décision sur leur sort.

vailler, de faire du développement, d'approcher les clientèles scolaires dans un tel contexte.»

Des conditions

Le message a été entendu. Deux mois après l'annonce de sa fermeture, le jardin zoologique est toujours ouvert et M. Després et Mme Boucher doivent maintenant défendre leur stratégie de relance. Le 20 janvier, ils concluaient une entente prévoyant que le gouvernement cède le zoo et l'aquarium à la Ville. La capitale héritait de son côté d'une subvention annuelle de 12 millions et la gestion des deux équipements était confiée à la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ).

Mais Mme Boucher a imposé ses conditions: pas question de soutenir le zoo toute seule. Les autres membres de la Communauté métropolitaine (Levis, et les MRC voisines) feraient leur part, en assumant 24 % du déficit annuel des équipements.

Quant à la coalition pour la sauvegarde du zoo, elle allait aussi devoir contribuer quatre millions, à défaut de quoi la mairesse menaçait d'imposer une taxe spéciale sur les propriétés non résidentielles sur son territoire. Enfin, tout ce beau monde devait se rallier à l'entente au plus vite pour qu'on puisse aller chercher 35 millions à Ottawa avant le 31 mars.

Cela faisait beaucoup d'intervenants à convaincre pour une mairesse dont le style de leadership est loin de faire l'unanimité dans la région. Le vent a commencé à tourner en faveur du zoo cette semaine, quand l'opposition majoritaire au conseil de ville s'est rangée du côté de la mairesse. Les maires des villes défusionnées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin ont emboîté le pas.

Or jeudi, les membres de la Communauté métropolitaine ont décliné l'offre pour la seconde fois et réclamé davantage de voix au chapitre. «Nous sommes clairement en faveur de la sauvegarde du zoo», a déclaré la mairesse de Lévis, Danielle Roy-Marinelli, mais on exige de nous des engagements financiers et l'approche ne nous convient pas. Nous voulons une entente avec le gouvernement, une entente qui nous donnerait au moins un droit de regard. Pour l'instant, c'est comme si on nous demandait de payer le déficit les yeux fermés.»

À la coalition pour la sauvegarde du zoo, on se désole de voir le dossier paralysé une fois de plus. «Le dossier est bloqué, ça tourne en rond», constate le président de la coalition et président de la Chambre des entrepreneurs, André Di Vita. Nous sommes quand même optimistes. Une fois que les membres de la Communauté métropolitaine auront les chiffres qu'ils demandent, s'ils acceptent,

on passe à la dernière étape qui consiste à aller chercher l'argent du fédéral.»

À la coalition comme à la CMQ, on se questionne sur la bonne foi du ministre Després, qui répète dans les médias que le scénario de fermeture prévaudra si le milieu ne parvient pas à s'entendre bientôt. «Face à des gens qui demeurent campés sur leurs positions comme cela, j'en viens à me demander s'ils ont une volonté réelle de garder le zoo», a fait remarquer Mme Roy-Marinelli.

M. Di Vita trouve pour sa part que M. Després aurait pu mettre plus d'argent sur la table: «C'est complètement irréaliste de penser que notre coalition peut réunir quatre millions à Québec, en deux ou trois mois, voire en une année. Et même si on y parvenait, ça priverait de nombreux projets de fonds essentiels.»

Le président de la Chambre des entrepreneurs rappelle en outre que le gouvernement provincial était prêt à emprunter 23,4 millions de dollars pour financer la fermeture. «En gardant le zoo ouvert, on leur fait faire une économie! M. Després aurait très bien pu emprunter quatre millions ne serait-ce que pour fermer son dossier. Pardonnez-moi le jeu de mots, mais M. Després a vraiment une attitude de fermeture.»

Collaboratrice du Devoir

HARPER

SUITE DE LA PAGE B 1

D'autres n'ont pas hésité à manifester leur mécontentement, même s'ils font confiance au jugement de leur leader. «Je n'aimais pas ce type de politique et je n'aime pas plus ça. Mon opinion n'a pas changé. Je n'aurais jamais fait ça», a d'ailleurs lancé le député albertain Myron Thompson.

Stephen Harper a voulu attirer un gros nom en David Emerson et donner une voix à Vancouver et à Montréal au cabinet, et ce, au risque de déplaire aux électeurs et à son caucus. «La raison d'État a beau être bonne, ça reste assez machiavélique de recruter un député de l'autre camp à peine deux semaines après les élections», soutient Philip Resnik, politologue à l'Université de la Colombie-Britannique. Le sentiment de beaucoup d'électeurs, surtout ceux du comté d'Emerson, n'est d'ailleurs pas très bon. Beaucoup de gens se disent que ça commence mal un mandat de piler de façon aussi flagrante sur des principes qu'il défendait il y a à peine quelques semaines.»

Mais selon Philip Resnik, même si le message envoyé aux citoyens n'est pas très positif, Stephen Harper n'a pas fait un geste irréfléchi pour autant. «Il veut montrer qu'il est le chef, qu'il prend la situation en main et qu'il est assez audacieux pour prendre un gros pari dès le départ, quitte à froisser l'orgueil de plusieurs députés de son caucus», soutient-il.

Cette façon froide de faire un calcul politique n'a pas étonné les spécialistes, puisque Stephen Harper est tout sauf émotif. En emba-

chant David Emerson et Michael Fortier, il fait consciemment un pari politique. «Ce n'est pas maladroite, estime Claude Denis, professeur à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa. Il savait qu'il allait faire des mécontents de toute façon dans son caucus, parce que tout le monde ne peut pas accéder au cabinet. À partir du moment où il décide qu'il veut quelqu'un de Vancouver et de Montréal, il sait qu'il y a des conséquences. Mais il suppose que les bénéfices électoraux vont être au rendez-vous pour compenser. On le savait intelligent, mais on ne savait pas s'il était politiquement intelligent. Il vient de prouver que oui.»

Ce pragmatisme s'est aussi reflété cette semaine dans la détermination du premier ministre d'aller de l'avant avec une de ses priorités qui ne fait pas l'unanimité parmi les partis d'opposition: l'allocation de 1200 \$ par année destinée aux enfants de moins de six ans. À sa sortie de Rideau Hall lundi midi, Stephen Harper a d'ailleurs prononcé un discours en forme d'avertissement. «Nous savons qu'il ne sera pas facile de gouverner dans un contexte minoritaire, mais nous avons nos priorités législatives et gouvernementales», a-t-il lancé. Sous entendu: la population a voté pour notre programme et les partis d'opposition devront en tenir compte. Trois heures plus tard, il annonçait que l'allocation pour les familles débuterait le 1^{er} juillet et que les ententes sur les garderies étaient annulées dès mars 2007.

Un geste rapide qui témoigne de la volonté du premier ministre d'aller de l'avant sans tarder, question d'être certain de réaliser cette promesse. «Il est pressé et il veut avoir l'air pressé», soutient Claude Denis. Il est pressé parce qu'il ne sait pas pour combien de temps il est là, alors il veut s'assurer d'avoir des réalisations à son crédit s'il est défait en Chambre. Et il veut avoir l'air pressé parce que ça renforce le contraste avec Paul Martin, qui avait l'image d'un homme très hésitant qui ne sait pas où il va.»

«Il veut montrer qu'il est le chef, qu'il prend la situation en main»

Même chose pour la retraite de son cabinet mercredi au lac Meech, un endroit hautement symbolique que les libéraux n'ont jamais visité durant leur règne. «Harper joue beaucoup avec l'image depuis quelque temps. C'est un changement important, lui qu'on disait incapable de faire attention à cet aspect de la vie publique. Visiblement, quelqu'un dans son entourage a compris comment ça marche», estime Claude Denis.

Et Stephen Harper ne s'arrêtera pas là. La mise en place de l'allocation de 1200 \$ pour les enfants n'est qu'une de ses cinq priorités. Or, d'ici les vacances de juillet, le premier ministre devrait avoir expédié quatre de ces priorités. La loi fédérale sur l'imputabilité sera le premier texte législatif au menu lors de la reprise des travaux de la Chambre des communes le 3 avril. Suivra un budget dans lequel la baisse de la TPS sera un morceau important, tout comme l'allocation de 1200 \$ par enfant de moins de

six ans. Ensuite, le ministre de la Justice, Vic Toews, a affirmé mardi qu'il voulait mettre la quatrième priorité des conservateurs, soit les sentences minimales pour des crimes graves, à l'horaire dès ce printemps.

Il ne restera donc que le règlement du déséquilibre fiscal et la rencontre des premiers ministres pour réduire les délais d'attente dans le domaine de la santé. Les conservateurs ont regroupé ces deux thèmes sous la même priorité parce qu'ils impliquent des négociations avec les provinces. Le Devoir a d'ailleurs révélé mercredi que le sommet sur le déséquilibre fiscal n'aurait pas lieu avant l'automne ou l'hiver prochain.

Donc, quatre priorités sur cinq seront liquidées avant juillet. Pour quoi cette urgence? «Harper sait qu'il a une fenêtre de six mois à un an maximum pour mettre en place ses politiques que les autres partis politiques n'appuient pas vraiment», soutient Philip Resnik. Il sait que les partis ne voudront pas déclencher des élections tout de suite, alors il fonce maintenant.»

Le premier ministre reproduit ainsi le schéma de sa campagne électorale. «Ce n'est pas étonnant qu'il veuille aller si vite, il a fait la même chose au début des élections. Il avait alors commencé par parler des choses les plus controversées, comme les mariages gais, en espérant que les gens n'en parlent plus après, qu'ils oublient. Et ça a fonctionné. Sa manière audacieuse de faire les choses cette semaine n'est pas différente», souligne Claude Denis.

Le Devoir

• PERSPECTIVES •



Le président George W. Bush lors de la signature de la loi sur le déficit.

JIM YOUNG REUTERS

Bush joue gros

Le budget du président américain risque de nuire aux républicains en cette année électorale

CHARLES-PHILIPPE GIROUX

Washington — Au lendemain du Super Bowl, le président Bush a donné le botté d'envoi d'un match de football politique qui s'étirera pendant un an. Son budget — car c'est bien de cela qu'il s'agit — mise gros sur la défense avec des sommes d'argent à faire rougir les messages publicitaires les plus coûteux de la grande messe sportive. Mais les compressions dans les programmes sociaux pourraient empêcher Bush de marquer quelques points, surtout en cette année électorale qui s'annonce difficile pour les républicains.

Sans grande surprise, George W. Bush réserve la plus grosse part du gâteau fiscal aux forces armées et à la sécurité nationale. Une hausse de 28,5 milliards de dollars, soit près de 7 %, est préconisée pour le financement du Pentagone, tandis que les programmes directement liés à la sécurité nationale bénéficieraient de 33,1 milliards supplémentaires, une hausse de 3,3 %. Aussi, Bush tient toujours à rendre permanentes les réductions d'impôt de son premier mandat, qu'il tient responsables de la récente croissance économique des États-Unis.

En tout, la valeur du budget annoncé cette semaine s'élève à 2,77 millions de milliards de dollars pour l'année fiscale 2007, qui débutera le 1^{er} octobre prochain. Mais contrairement aux budgets présentés à Ottawa ou à Québec, ceux de Washington ne sont pas automatiquement mis en application. Les mesures de Bush ne sont en fait qu'une série de propositions qui feront l'objet de débats au Congrès pendant un an et qui sont souvent adoptées après plusieurs modifications.

Comme il l'avait fait dans son discours sur l'état de l'Union la semaine précédente, le président Bush a réitéré son intention d'éliminer ou de réduire les dépenses de 141 programmes nationaux. En fait, les compressions proposées pour près de 85 % de ces programmes ont déjà été formulées par le passé et refusées, au moins partiellement, par le Congrès.

Les exemples sont nombreux. «M. Bush a été applaudi [lors de son discours sur l'état de l'Union] pour en appeler à la fin de la dépendance aux importations de pétrole sans évoquer la mal avisée — et inutile — obsession de l'administration sur le forage pétrolier dans les territoires protégés de l'Alaska. Et pourtant, le voile de nouveau dans le budget», a souligné le *New York Times* dans un éditorial au lendemain de l'annonce du budget.

Quant à la controversée réforme du régime public de retraite que Bush n'a pas réussi à vendre l'an dernier malgré ses efforts obstinés, elle se retrouve dans le nouveau budget, même si elle n'a pas été mentionnée non plus dans le discours de la semaine précédente.

Risquer la santé

De toutes les compressions annoncées, les

plus remarquées ont été celles qui touchent le programme d'assurance médicale pour personnes âgées. En effet, le Medicare encaisserait plus de la moitié des coupes de 65 milliards demandées pour les cinq prochaines années.

Le Medicare défrayerait déjà les manchettes depuis plusieurs semaines, notamment en raison de son nouveau volet couvrant les médicaments sous prescription, en vigueur depuis le début de l'année. Difficile, après à peine un mois, de juger de la réussite de cette importante réforme, mais cet ajout au Medicare est déjà vertement critiqué pour la complexité des procédures d'adhésion avec lesquelles ses 42 millions de bénéficiaires sont aux prises. Certains ont comparé la situation au casse-tête des déclarations de revenu — mais en plus compliqué.

Les élections de mi-mandat s'annoncent difficiles pour plusieurs républicains à la suite d'une année marquée par les déboires de membres de leur parti

Par ailleurs, le secteur de la santé vient tout juste de subir des compressions après de difficiles négociations au Congrès pour le budget de 2006. Les républicains modérés se sont alliés aux démocrates pour le vote final sur la législation qui, techniquement, n'aurait pas pu être plus serré. C'est donc par une marge de deux voix que le Congrès a retranché 11,1 milliards en cinq ans au Medicare et au Medicaid (un programme complémentaire administré en partie par chacun des États).

C'est la première fois que Bush propose des compressions au Medicare lors d'une année électorale. Or les élections de mi-mandat en novembre s'annoncent difficiles pour plusieurs républicains, en mauvaise posture à la suite d'une année marquée par les déboires de membres de leur parti — tout particulièrement leur chef à la Maison-Blanche. Certains analystes vont jusqu'à dire que les élections de novembre pourraient être l'occasion pour les démocrates de reprendre le contrôle du Congrès, comme les républicains l'avaient fait sous Bill Clinton en 1994.

Selon Dennis Johnson, vice-doyen de l'École de gestion politique de l'université George Washington, les républicains s'inquiètent notamment de l'impact que pourrait avoir le nouveau programme de médicaments sous prescription. «Les aînés, qui comptent beaucoup sur les subventions des médicaments, sont confus et fâchés parce que les nouvelles règles sont trop compliquées. La colère des aînés, en soi, est une bombe à retardement politique qui n'attend que novembre pour exploser.»

C'est pourquoi toute nouvelle tentative de sabrer dans le financement de la santé, une priorité pour les électeurs, pourrait échouer, poursuit Dennis Johnson. «Je crois que les compressions proposées par le président n'auront pas lieu et que les membres du Congrès, pour tenter de se faire réélire, iront à l'encontre des souhaits du président», prédit-il.

Le sénateur républicain de l'Iowa, Charles Grassley, aussi président du Comité sénatorial des finances, est bien conscient du défi.

«Le Congrès vient tout juste de réduire la croissance de Medicare et de Medicaid [...] et ça n'a pas été une tâche facile», a-t-il noté. «Toute nouvelle compression significative pourrait être difficile cette année.»

Mais Bush ne voit pas les choses du même oeil. «Les gens disent que c'est une compression pour le Medicare. Ce n'est pas une compression», a-t-il déclaré mercredi à un auditoire au New Hampshire. «C'est un ralentissement du taux de croissance. Cela équivaut à la différence entre faire ralentir une automobile pour s'ajuster à la limite de vitesse et la mettre en marche arrière.»

Outre la santé, les secteurs de l'éducation, du logement et de l'agriculture sont parmi les plus touchés par les compressions et ont alimenté les critiques cette semaine.

Déficits et lunettes roses

Difficile pour Bush, avec les compressions annoncées, de convaincre les Américains qu'il est toujours le «conservateur compatissant» qu'il prétendait être en campagne électorale. Aujourd'hui, Bush prend ses décisions budgétaires au nom de l'«assainissement fiscal» et vise une réduction du déficit. Pourtant, celui-ci risque d'atteindre le niveau record de 423 milliards pour l'année en cours, d'après des estimations dévoilées cette semaine. Ce montant est supérieur de 24 % aux prévisions faites à pareille date l'an dernier, une hausse attribuée notamment aux dégâts de l'ouragan Katrina et à la guerre en Irak. Pour l'année fiscale 2007, l'administration Bush table sur un déficit de 354 milliards.

Qu'importe, affirme l'administration, tout est en place pour que le déficit soit réduit presque de moitié, à 183 milliards de dollars, en 2010. Cette prévision fait dire à plusieurs analystes que la Maison-Blanche porte des lunettes beaucoup trop roses.

En effet, celle-ci ne prévoit aucune dépense pour l'Irak ou l'Afghanistan après 2007 et tient pour acquis que les dépenses nationales seront réduites année après année. Aucun investissement supplémentaire n'est prévu pour La Nouvelle-Orléans à partir de 2008 et peu de détails sont offerts sur la manière dont l'administration compte s'y prendre pour limiter la hausse des coûts du Medicare et du régime de retraite lorsque les baby-boomers commenceront à prendre leur retraite, en 2008.

«Le plan budgétaire pour l'année fiscale 2007 met peut-être en lumière ce que plusieurs analystes répètent depuis des années», faisait observer le *Washington Post* cette semaine. «Les objectifs d'équilibrer un budget, de mener une guerre globale contre le terrorisme et de rendre permanentes les réductions d'impôt du premier mandat de Bush sont peut-être fondamentalement en conflit.»

Bref, il serait surprenant que les propositions budgétaires du président Bush lui permettent de réussir un touché d'ici le prochain Super Bowl. Même s'il est prêt à se contenter d'un botté de placement, il devra composer avec des vents contraires qui s'annoncent très forts.

Collaboration spéciale



Michel David

Les cothurnes

Conspué de toute part pour avoir trahi son parti en faisant défection afin de conserver sa limousine ministérielle, David Emerson n'est pourtant que le plus récent exemple d'une pratique aussi ancienne que la démocratie elle-même.

Theramène fut un des principaux instigateurs de la révolution qui instaura le conseil des 400 à Athènes, en l'an 411 avant notre ère, ce qui ne l'empêcha aucunement de contribuer ensuite à son renversement au profit d'une assemblée composée de 5000 citoyens. Son adversaire Critias le surnomma Cothurne, du nom des brodequins portés par les acteurs de la tragédie grecque, qui pouvaient les enfilier indifféremment sur l'un ou l'autre pied.

Le nom est resté pour désigner ironiquement ces politiciens qui, à l'instar de M. Emerson, n'éprouvent aucun problème de conscience à passer d'un parti à l'autre, de gauche à droite ou vice-versa. Le député de Vancouver-Kingsway ne semble pas comprendre la raison de tant d'émotion. Dans son esprit, il n'y avait qu'un pas du Parti libéral au PC. Peut-être même ne voit-il aucune différence entre les deux. Il paraît lui échapper complètement que les questions d'éthique ont été au cœur de la dernière campagne.

Il est vrai que la tradition instaurée par la Grèce antique demeure bien vivante dans le parlementarisme contemporain. Les annales de la Chambre des communes du Canada abondent en traversées d'un côté à l'autre.

Dans le cadre de l'affaire Grewal, cet ancien député conservateur que les libéraux avaient tenté de déboucher l'an dernier, le commissaire à l'éthique, Bernard Shapiro, avait commandé une étude à un professeur de McGill, Desmond Morton, qui a recensé pas moins de 180 cas depuis les années 1920, dont 84 au Québec seulement. Et cela ne tient pas compte des législatures provinciales.

Le phénomène est loin d'être en régression, bien au contraire. Il est déjà acquis que la décennie 2001-10 établira un nouveau record. Le cas de M. Emerson est le 28^e en moins de six ans. Le sommet précédent (26) avait été atteint au cours de la décennie 1961-70, quand les tribulations des créditistes défrayaient régulièrement la chronique.

Malgré l'indignation que peuvent susciter ces défections, M. Shapiro n'a pas voulu porter de jugement. Le commissaire à l'éthique a démontré depuis longtemps les limites de son utilité, direz-vous, mais il reste qu'on ne peut pas mettre tout le monde dans le même sac.

Le cas de ces députés québécois qui ont quitté le Parti libéral pour protester contre la participation du Canada à la Deuxième Guerre mondiale est difficilement comparable à celui d'une Belinda Stronach, qui s'est littéralement vendue aux libéraux pour le prix d'un ministère au printemps dernier.

Les perceptions peuvent évidemment être très différentes selon le point de vue. Quoi qu'en ait pensé Critias, Theramène estimait agir pour l'infini de la démocratie athénienne. Aux yeux de Brian Mulroney, Lucien Bouchard a peut-être trahi, mais il y a tout de même une différence entre un homme qui renonce volontairement à sa limousine et celui qui tourne le dos à son parti défait pour la conserver, comme M. Emerson vient de le faire.

En définitive, il appartient à la population d'en juger. Quand il a quitté le Parti conservateur pour protester contre la dilution de l'accord du Lac-Meech, il était manifeste que M. Bouchard avait l'appui de ses électeurs, alors que ceux de M. Emerson exigent le remboursement des contributions qui lui ont permis de se faire élire.

Le 23 janvier dernier, il a obtenu 43,5 % des voix en se présentant sous les couleurs libérales dans Vancouver-Kingsway alors que le candidat du Parti conservateur a terminé en troisième place avec seulement 18,8 % des suffrages. L'écart entre les deux s'élevait à 11 383 voix. Aucun député conservateur n'a été élu dans ce comté depuis la vague Diefenbaker, en 1958.

Un sondage effectué en octobre dernier révélait qu'à peine le quart des électeurs de Vancouver-Kingsway connaissaient le nom de M. Emerson, tout ministre qu'il était, et que 90 % étaient incapables de nommer une seule de ses réalisations. Bref, on a voté libéral sans se soucier de savoir qui était candidat.

En juin 2005, dans la foulée de l'affaire Stronach, un député conservateur avait présenté un projet de loi privé qui aurait forcé un membre de la Chambre des communes à faire approuver un éventuel changement d'allégeance par ses commettants.

S'il avait été adopté, ce projet de loi aurait obligé tout député quittant le parti dont il était membre au moment de son élection à siéger comme indépendant durant une période de 35 jours, à l'issue de laquelle son siège serait automatiquement devenu vacant. Il aurait ensuite eu la possibilité de se présenter à une élection partielle, soit comme membre d'un autre parti, soit comme candidat indépendant. Il existe une loi de ce genre en Nouvelle-Zélande depuis 2001.

Il ne faut pas trop compter sur le gouvernement Harper pour ressusciter ce projet de loi. Au cours de la dernière campagne électorale, le chef conservateur a dit avoir une objection de principe à créer une telle entrave à la liberté de choix des députés.

M. Harper a également fait valoir que ces restrictions auraient empêché la fusion entre l'Alliance canadienne et le Parti progressiste-conservateur en 2003. S'il ne s'agit que de cela, il ne devrait pas être si difficile de prévoir des dispositions particulières dans le cas d'une fusion volontaire de partis déjà représentés aux Communes.

Régler le cas des «cothurnes» serait sans doute une excellente chose. On peut toutefois se demander ce qui est le plus grave en matière de fausse représentation: un député qui change d'allégeance sans l'accord de ses commettants ou un gouvernement tout entier qui fait systématiquement le contraire de ce qu'il a promis pour se faire élire?

Le Devoir
Avec The New York Times

mdavid@ledevoir.com

HAÏTI

SUITE DE LA PAGE B 1

Pour autant, faut-il interpréter l'élection de M. Prével comme une revanche de M. Aristide sur ses opposants? Il est caricatural, croit M. Moïse, de penser que les bases électorales de MM. Prével et Aristide se sont parfaitement recoupées. «Cela reviendrait à dire que l'histoire n'évolue pas.» Du reste, beaucoup d'Haïtiens conservent un souvenir plutôt positif de la première présidence de M. Prével (1995-2000) qui, à défaut d'améliorer la vie des gens de fa-

çon sensible, a donné quelques années de calme relatif. Ensuite, les Haïtiens ont reproduit dans les urnes des perceptions qui ne collent pas d'office à la réalité: M. Prével fait aussi partie de cette élite dont certains quartiers ont financé sa campagne.

L'opposition anti-Aristide s'est toujours attendue à ce que M. Prével tire son épingle du jeu mais pensait que son poids dans l'opinion publique permettrait aux candidats Charles Henri Baker ou Leslie Manigat de forcer la tenue d'un second tour.

La défaite n'en sera que plus cinglante si M. Prével obtient la majorité dès le premier tour. «À l'évidence, constate M. Moïse, l'opposition qui a lutté contre les dévoiements commis par Aristide, qui l'a dénoncé pour avoir trahi les espoirs qu'il avait au départ représentés pour les pauvres, n'a pas réussi à constituer une solution de rechange politique dans laquelle le peuple se serait reconnu.»

É D I T O R I A L

Vivre et laisser vivre

Plus le temps passe, plus il devient évident que, si la douzaine d'illustrations du prophète Mahomet parue en septembre dernier dans un journal danois a blessé des millions de musulmans à travers le monde, elle a surtout servi de prétexte à un déferlement de violence et de haine qui n'avait rien de spontané. Le moment est venu pour la société civile de réaffirmer son droit inaliénable à la libre expression et son désir de paix.

Depuis deux semaines, un grand nombre de journaux et de magazines européens parmi les plus sérieux ont repris à leur compte les douze dessins publiés par le quotidien danois *Jyllands-Posten*, que ce soit en guise de défense de la liberté de presse ou simplement à titre de complément d'information pour leurs lecteurs. En Amérique du Nord, la presque totalité des journaux se sont abstenus pour ne pas choquer les membres de la communauté musulmane ou pour ne pas fournir de munitions à ceux qui attendaient l'occasion pour exprimer leur haine de la culture occidentale. Les quelques rares médias, comme Radio-Canada, TVA, *Le Journal de Montréal* ou *Le Devoir*, qui ont choisi de présenter avec plus ou moins de clarté un ou quelques-uns des dessins mis en cause l'ont fait dans le respect le plus strict des règles de la déontologie journalistique. Dans aucun cas il n'y a eu volonté de choquer ou de provoquer les membres de la communauté musulmane.

Malgré cela, à écouter certains imams pourtant modérés, cette attitude faite de respect et de retenue ne suffirait pas. Selon eux, la liberté d'expression dont se réclament la société civile et la presse doit s'arrêter là où commence le droit religieux. Dieu ne peut pas faire l'objet de sarcasmes ou de caricatures et, dans le cas du prophète Mahomet, pas même d'une représentation visuelle. Ceux qui brisent ce tabou blasphématoire et méritent non seulement la punition de Dieu mais, pour certains plus radicaux, celle des hommes.

Dans la déclaration publique faite jeudi dernier pour exprimer son désaccord avec la manifestation qui doit avoir lieu cet après-midi, le Comité musulman de coordination pour la justice, qui regroupe un grand nombre de mosquées et d'organismes communautaires, en appelait à l'adoption d'une loi «réduisant au crime racial toute manifestation ou déclaration islamophobe». Or les chartes québécoise et canadienne des droits et libertés interdisent déjà la discrimination pour motifs religieux, alors que le Code criminel proscribit l'incitation à la haine.

Au Canada, tout citoyen a le droit de croire en un dieu de son choix, le droit de critiquer celui du voisin ou d'affirmer tout haut que le sien est le seul vrai Dieu. Tout citoyen a même le droit de crier haut et fort que l'existence de Dieu est une énorme fumisterie inventée par des hommes pour tromper d'autres hommes.

Il va donc de soi que chacun a le droit d'exprimer ce qu'il pense, comme il le pense, que ce soit verbalement, par écrit, par le dessin, la caricature ou autrement.

Aussi choquant et inutile qu'il soit, le blasphème n'est donc pas un crime et celui qui en serait accusé en fonction des principes édictés par l'une ou l'autre des nombreuses religions pratiquées au pays pourrait invoquer ce droit inaliénable en la liberté d'expression. Cela n'est pas propre à la culture canadienne: déjà, au XVIII^e siècle, Voltaire écrivait: «Je ne suis pas d'accord avec vos idées, monsieur, mais je me battrais pour que vous puissiez les exprimer».

Cela dit, reconnaissons d'emblée que la vie commune, le civisme et la tolérance suggèrent d'user de ce droit avec jugement, dans le respect de la réputation et de l'intégrité d'autrui. Après tout, ce n'est pas de l'insulte que naissent l'amitié et la paix. Mais passer outre à cette évidence, comme n'hésitent pas à le faire certains magazines satiriques par exemple, ne conduit pas à la prison. Une telle liberté peut déplaire, elle n'en est pas moins fondamentale.

Tout au cours des manifestations qui ont eu lieu depuis deux semaines, on a entendu des individus se réclamant d'Allah et de Mahomet crier: «Les infidèles doivent mourir!» ou «Massacrez ceux qui insultent l'islam!». Ajoutés au sacrage des ambassades du Danemark à l'étranger, ces appels à la haine adressés aux autorités politiques danoises font craindre le pire quant aux relations à venir entre la diaspora musulmane et sa terre d'accueil en pays occidental. D'ailleurs, même si les patrons de presse du pays ne l'avoueraient pas, cette peur a aussi joué dans la décision de ne pas publier les dessins danois.

Après New York, Madrid et Londres, le Canada ne peut plus prendre à la légère l'hypothèse qui veut que des groupes terroristes aient déjà pignon sur rue au pays. C'est pourquoi cette majorité de musulmans qui croit au rêve d'élever ses enfants en paix au Canada doit se montrer vigilante devant le risque d'une montée de l'extrémisme dans ses rangs.

Au Danemark, petit pays pacifique semblable au Canada, le seul responsable de l'affaire des caricatures était la direction de ce journal conservateur qui n'a pas su retenir un geste de provocation inutile. On a tort de demander aux autorités politiques des pays où la liberté d'expression est un droit fondamental d'intervenir pour brimer cette liberté. Tous y perdraient, en commençant par les minorités religieuses.

Cette affaire de caricatures n'aurait pas tourné à la foire d'empoigne mondiale si certains imams locaux s'étaient abstenus de promouvoir leur cause auprès de dirigeants politiques du Proche-Orient à l'aide d'autres dessins, beaucoup plus violents que ceux qui ont été publiés. Connaissant les tensions qui opposent des pays comme l'Arabie Saoudite, l'Iran et la Syrie à l'Europe, on comprend que la révolte organisée en haut lieu ait dégénéré, aux dépens du peuple danois, mais aussi de sa communauté musulmane.

Le Canada, comme la plupart des pays développés, est un État de droit qui adopte ses lois selon la volonté librement exprimée de ses citoyens et non pas en fonction d'un code religieux. Grâce à cela et malgré ses faiblesses, notre démocratie est de celles qui protègent le mieux les droits religieux des individus, y compris ceux des minorités qui peuvent, comme ce sera le cas aujourd'hui, manifester librement leur insatisfaction.

Souhaitons de tout cœur que la manifestation qui aura lieu cet après-midi se déroule dans l'ordre et, surtout, qu'elle ne nuise pas aux démarches de rapprochement et de dialogue entreprises par les représentants de la majorité pacifique et sympathique de nos concitoyens de religion musulmane.

j-rsansfacon@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Respect et liberté d'expression

Ces jours-ci, le monde est secoué par de violentes réactions à la suite de la publication de caricatures du prophète Mahomet.

D'un côté, les musulmans se révoltent, parfois violemment, contre ce qu'ils estiment être un affront à leur religion. De l'autre, les Occidentaux appellent à la liberté d'expression et s'élèvent contre toute censure.

D'un côté comme de l'autre, nous assistons au combat de la bêtise.

Il est bien clair que cette histoire de caricatures, même si elles offensent les musulmans dans ce qu'ils ont de plus sacré, ne peut pas justifier de telles réactions de violence, qui plus est vis-à-vis, souvent, de personnes ou d'organismes totalement étrangers à cet événement.

Il est bien évident que ces caricatures sont devenues un argument fallacieux pour soulever toute une population contre l'«impie», contre celui qui véhicule des idées de liberté, de démocratie, etc., toutes des idées qui dérangent ceux qui détiennent le pouvoir car elles peuvent justement compromettre ce pouvoir.

Cependant, s'il est important de défendre la liberté d'expression, l'intelligence devrait nous

faire comprendre qu'il n'est pas toujours bon ni utile d'exprimer n'importe quoi.

La liberté d'expression ne m'autorise pas à dire ce que je veux, quand je veux, à qui je veux. Ne dit-on pas que la liberté, la nôtre, s'arrête là où celle de l'autre commence? Cela s'appelle le respect.

Nous exigeons nous-mêmes des excuses de toute personne qui nous manque de respect. Souvenons-nous du premier ministre Jean Charest lorsqu'il avait été surpris par la caméra en train de marmonner des insultes à l'endroit de la députée de Laurier-Dorion. Il avait été obligé de s'excuser.

Aussi demandons-nous si la publication de cette caricature était pertinente. En quoi cela contribuait-il à une quelconque réflexion, fût-elle politique, sociale ou religieuse? Ce n'est certes pas en publiant ce genre d'images que nous améliorerons nos rapports avec la communauté musulmane, comme ce n'est pas, de son côté, en cassant tout et en menaçant le monde qu'elle se fera mieux comprendre et aimer.

Plutôt que d'essayer de comprendre l'autre, on a l'impression d'assister à une bataille de gamins dans une cour d'école. Malheureusement, la cour est beaucoup plus grande, les enjeux, plus graves, et les armes peuvent devenir plus dangereuses.

Hervé Foulon
Montréal, le 10 février 2006

Des caricatures... au quotidien!

Le scandale et les désordres que suscitent les caricatures du prophète de l'islam commencent à avoir des retombées au Canada avec la saisie du journal universitaire qui voulait les publier à Charlottetown. Je suis consterné de voir l'autocensure qui semble s'installer alors qu'il s'agit bien d'un cas patent de liberté d'expression dans notre propre pays et, qui plus est, dans le creuset de la liberté d'expression: une université!

Il est fondamental que les journaux puissent publier des caricatures sur toutes les religions. L'information et la liberté d'expression sont les piliers de notre démocratie actuelle, si durement acquise au fil des siècles en Occident que notre liberté de pensée et de dire. Ils doivent tous publier inlassablement, jour après jour, des caricatures de toutes les religions afin que cesse la dictature des dogmes religieux sur les esprits et qu'enfin tous puissent dire: je pense, donc je suis.

Joe Ham
Le 10 février 2006

REVUE DE PRESSE

Le feu d'artifice

Manon Cornéliier

Le premier ministre Stephen Harper savait que la composition de son premier cabinet surprendrait. Ce ne sont cependant pas des étincelles mais bien un feu de brousse qu'il a déclenché. Dans l'Ouest, berceau du Reform et de l'Alliance, on n'arrive pas à croire qu'il ait ouvert la porte à un transfuge libéral, David Emerson, et ce, à peine deux semaines après les élections. Et que dire du fait qu'en nommant Michael Fortier au Sénat et au cabinet, il a oublié son engagement de ne nommer que des ministres et des sénateurs élus? La grande presse torontoise et ontarienne, qui avait Harper à l'œil, s'est elle aussi déchainée.

Il est vrai que le premier jour, on était moins cinglant dans la plupart des journaux. On tentait d'attribuer le geste au pragmatisme, à la capacité de faire des choix difficiles et à l'audace de Harper. Le tout était assaisonné de remarques sur la «puanteur» (*Vancouver Province*) qui restait malheureusement dans l'air ou la tâche indélébile que cela laisserait sur le premier geste de Harper en tant que premier ministre. James Travers, du *Toronto Star*, a été plus sévère, affirmant que Harper avait oublié en un seul jour ce à quoi il devait sa victoire: la question de l'éthique.

Dès mercredi, c'en était fini des gants blancs ailleurs au pays. Cynisme, hypocrisie et trahison étaient tous au rendez-vous et Emerson était au cœur de la tempête. Pour Barbara Yaffe, du *Vancouver Sun*, l'attitude d'Emerson dévalorise la démocratie car ce système repose sur le principe «un citoyen, un vote» et que les citoyens de son comté n'ont pas choisi un conservateur le 23 janvier dernier. Selon elle, Emerson n'a par conséquent aucune légitimité comme élu. «Il a commis une fraude à l'endroit des électeurs de Vancouver-Kingsway», dit-elle, exigeant, comme plusieurs autres commentateurs, la tenue d'une élection partielle où Emerson se présenterait sous la bannière conservatrice. Elle ajoute que le ministre et son chef devraient aussi présenter leurs excuses aux électeurs trompés.

Pour Stephen Harper, le geste était risqué, tout le monde en convient, et nombreux sont

les médias qui se demandent ce qu'il a bien pu penser pour mettre ainsi en péril son capital politique, embarrasser ses députés et ébranler ses partisans de longue date et plus récents qui ont cru à ses promesses. Dans le *National Post*, le père Raymond J. de Souza souligne que les partis sont des institutions avec une culture et des histoires qui servent de fondement à l'identification au parti et à la loyauté. Le Parti libéral s'est toujours vu comme le gardien de l'identité canadienne et le détenteur naturel du pouvoir. Le PC, par contre, a surtout siégé dans l'opposition et bâti l'image d'un parti de principes, intègre et peu enclin aux compromis sans fin. Bref, une image contraire à celle des libéraux, dit M. de Souza. Or il est dangereux de remettre en question la trame narrative qui définit un parti. Les réparations peuvent prendre des années. M. de Souza estime qu'il est trop tôt pour dire si les décisions de Harper seront vues comme un mal momentané mais nécessaire ou «comme un changement de trame». Si tel est le cas, les dommages seront profonds.

Chantal Hébert, du *Toronto Star*, a pour sa part choisi de s'attarder à l'effet de l'arrivée d'Emerson et Fortier sur les liens entre le milieu des affaires et les partis politiques. Selon elle, leur arrivée dans les rangs conservateurs signale la fin de la cohabitation de plus de 13 ans entre Canada Inc. et le Parti libéral du Canada et, en particulier, Paul Martin, le champion de l'élite d'affaires. La nomination des deux hommes aux côtés du nouveau ministre des Finances, Jim Flaherty, «contre-balance le statut d'outsider de Stephen Harper au sein de l'establishment financier». Ils pourront, dit-elle, ouvrir des canaux de communication entre le nouveau gouvernement et ce milieu. «À cet égard, ils représentent des pièces maîtresses dans la reconstruction du PC afin d'en refaire une institution pancanadienne et le refuge naturel de la communauté d'affaires.» Avec le départ de Martin, qui avait attiré Emerson en politique et ravi Belinda Stronach aux conservateurs, on assiste, croit Hébert, à l'étiolation rapide du pouvoir d'attraction du PLC auprès des grandes entreprises.

Le cabinet a donc fait couler beaucoup d'encre, presque autant, dans certains journaux, que la crise des caricatures. Cette histoire a donné lieu à de nombreux textes intéressants, dont celui d'Amir Taheri, un auteur iranien publié par le *National Post*. Taheri met en lumière la façon dont le soulèvement populaire a été orchestré par certains groupes dits islamistes d'Europe et d'Asie et comment les dirigeants iraniens et syriens n'ont fait que sauter dans le train en marche pour servir leurs propres intérêts. Taheri revient sur la chronologie

maintenant bien connue des faits, mais il relève aussi que les Frères musulmans égyptiens et le Hamas palestinien, qui se présentent tout deux à de récentes élections, ont invité les militants musulmans danois à attendre le passage des élections pour faire du bruit. Ces militants se sont alors tournés vers le Qatar et un prêcheur qui sévit sur la chaîne al-Jazira. Celui-ci n'a pas attendu pour inviter à protester contre le Danemark. Selon Taheri, l'Iran avait alors intérêt à utiliser la controverse contre les Danois car, dans quelques mois, ceux-ci assureront la présidence du Conseil de sécurité des Nations unies. Or c'est à cette instance que devrait s'adresser l'Agence internationale de l'énergie atomique pour demander des sanctions contre l'Iran et son programme nucléaire. «Y aurait-il eu meilleur moment pour dépeindre le Danemark en «ennemi de l'islam» et susciter la sympathie des musulmans?», demande Taheri. Même chose pour la Syrie, dont le président et cinq de ses proches font l'objet d'une enquête de l'ONU pour la mort de l'ancien premier ministre libanais Rafik Hariri. L'ONU veut les interroger mais le président veut que son frère et lui bénéficient de l'immunité. L'affaire pourrait finir au Conseil de sécurité. Taheri relève que la vaste majorité des musulmans, bien que blessés ne manifestent pas dans les rues et n'appellent pas à la violence. «La bataille entre le Danemark et ses détracteurs n'est pas une bataille entre l'Occident et l'Islam. C'est une bataille entre la démocratie et un mouvement fasciste global qui se fait passer pour une religion», conclut Taheri.

manoncorneliier@ledevoir.com

La presse



du Canada

IDÉES

Biographie

Pierre Godin est passé à côté du vrai René Lévesque

LOUISE BEAUDOIN
Ancienne ministre des Relations
internationales du Québec

Je viens de terminer, pendant un récent séjour en Argentine, la lecture du quatrième tome de la biographie de René Lévesque par Pierre Godin. Ce dernier tome couvre la période 1980-87.

En refermant le livre, j'ai éprouvé un malaise dont je voudrais tenter d'expliquer ici, le plus clairement possible, les raisons.

Il y a une absence systématique de références directes aux témoignages recueillis chez les acteurs de l'époque. Plutôt que d'identifier clairement ses sources au fur et à mesure de leur utilisation, Pierre Godin place pêle-mêle, à la fin de chaque chapitre, la liste des témoignages et documents dont il s'est servi, ce qui rend impossible pour le lecteur de savoir précisément d'où viennent les informations et impressions retenues.

Il s'appuie aussi souvent sur une seule source orale pour se livrer à des affirmations étonnantes, mettant en cause d'autres acteurs auprès desquels il n'a pas pris la peine de valider l'information ou dont le point de vue aura été ignoré. Il nous fait ainsi assister à une succession de scènes et de dialogues fictifs, comme si, à la limite, l'auteur utilisait le vrai pour créer du faux!

Erreurs et fausses interprétations

Dans le troisième tome, René Lévesque habite sur la rue d'Auteuil à Québec et, dans le quatrième, sur la rue Sainte-Ursule. La vérité se trouve dans le troisième tome.

Quiconque a vécu de près la campagne référendaire de 1980 peut témoigner que, contrairement à ce qu'affirme Godin (page 26), René Lévesque a été à la hauteur, qu'il n'était ni «époussé» ni «brouillon comme jamais». De la même façon, à l'été 1980 (page 62), les péquistes étaient dirigés par un chef qui avait le goût du Québec alors que Godin prétend que Lévesque n'avait plus envie de se battre.

En ce qui concerne les relations internationales, Godin démontre parfaitement que, malgré ce qu'en disent certains, le ministère des Affaires étrangères canadiennes a été, pendant cette période et jusqu'à aujourd'hui d'ailleurs (avec un bref intermède sous Brian Mulroney), cette machine à écraser le Québec que tous ceux qui ont œuvré dans ce secteur connaissent trop bien. M. Lévesque exérait la plu-



René Lévesque en 1980

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

part des ambassadeurs du Canada et ne se gênait pas pour le leur faire savoir directement (pages 310 et 311). C'était son côté délinquant et impertinent dont nous avons tous été témoins à un moment ou à un autre.

Cependant, là comme ailleurs dans le livre de Pierre Godin, des erreurs se glissent. Ainsi (page 309), il situe en décembre 1983 un voyage en France de René Lévesque qui a en fait eu lieu en avril 1984. Contrairement à ce qu'il écrit, d'une part, les vins n'étaient pas trop capiteux à Matignon et, d'autre part, l'échange musclé avec le premier ministre Pierre Mauroy, s'il porta bien sur le fait que le président Mitterrand aurait dû venir au Québec avant de se rendre au Liban, ne se déroula pas comme il le prétend. Il manque à cette relation de l'événement un élément essentiel pour bien le comprendre.

Curieusement, à l'inverse, Godin passe sous silence la visite de M. Lévesque en France en juin 1983, pendant laquelle il convainquit le président Mitterrand d'attendre — encore une fois —, avant de convoquer un Sommet de la Francophonie, que le Québec s'entende avec Ottawa, et ce, alors que Pierre Trudeau avait officiellement annoncé le mois précédent que,

la France laissant tomber le Québec, le Sommet aurait lieu sans lui. En 1983, René Lévesque a donc personnellement sauvé la mise même si, au printemps 1985, j'ai craint que M. Lévesque n'accepte l'inacceptable en signant un texte qui ne laissait pas suffisamment d'espace politique au Québec en Francophonie.

Je pourrais continuer encore longtemps en énumérant les mauvaises interprétations et les défaillances chronologiques, mais je me contenterai d'évoquer une dernière affirmation pour le moins contestable. Tous ceux qui ont fréquenté René Lévesque durant la dernière partie de sa vie ne peuvent souscrire au jugement de Godin (page 492) selon lequel, en quittant la politique, il est entré «dans la période la plus noire de sa vie». Je crois au contraire qu'il a alors fait la paix avec lui-même et qu'il est redevenu l'homme attentif aux autres, intéressé par les événements, curieux intellectuellement, que nous aimions tant.

Les femmes

Mais c'est en parlant des quelques membres féminins de l'entourage de René Lévesque que Godin a franchement suscité mon indignation. Je les

connais toutes personnellement, particulièrement Martine Tremblay, qui a été sous-ministre au ministère de la Culture et des Communications (1995-98) et aux Relations internationales (1998-2002).

Passons sur son méprisant «Titine et les filles arrivent». Je n'ai jamais entendu personne appeler Martine Tremblay de cette façon; elle n'a jamais été une groupie éperdue d'admiration, une directrice de cabinet trop inconduite, comme il le prétend. Je le sais parce que, à l'époque, j'étais déléguée générale du Québec à Paris et que je communiquais avec elle quotidiennement. Ensuite, pendant sept ans, nous avons travaillé ensemble très étroitement.

Au contraire, Martine Tremblay — M. Parizeau peut en témoigner autant que moi — possède cette rare qualité, une qualité essentielle chez un directeur de cabinet ou un sous-ministre, de donner l'heure juste. Le d'ordre d'un directeur de cabinet ou d'un sous-ministre doit être parole d'évangile, et on doit pouvoir s'y fier totalement. La sienne l'était.

Pierre Godin décrit (pages 328 à 335) de façon caricaturale le cabinet du premier ministre, et sa description contient beaucoup de faussetés. Contrairement à ce qu'il dit, Claude Mallette ne fut plus partie de l'inner circle depuis la fin de 1980; Alexandre Stefanescu est un «homme» de Michel Carpentier et non de Martine Tremblay; etc. Tout à son invraisemblable démonstration, Godin omet complètement la présence au cabinet de plusieurs conseillers masculins influents tels le directeur des communications, Robert Mackay, dont le nom n'est mentionné qu'une seule fois, dans le cadre d'une partie de cartes dans un avion, et le constitutionnaliste Jean K. Samson, dont le nom n'est jamais évoqué.

La thèse

Que la défaite référendaire de 1980 ait marqué le début d'une longue descente aux enfers, personnelle et politique, de René Lévesque, j'en conviens. Mais ce n'est que de la fin de 1984 jusqu'à sa démission, en 1985, qu'il a été littéralement «brisé». Ni avant ni après, contrairement à ce que prétend Pierre Godin.

Or la totalité du dernier tome de sa biographie est construite autour de cette vision préétablie d'un René Lévesque «affaibli», «désabusé», «désisté», «aigri», «désenchanté» dès 1980, entretenant l'impression d'une sorte d'incapacité permanente de l'homme à assumer ses responsabilités et à gérer les crises.

S'attribuant sans doute le mérite d'avoir érigé, dans les trois premiers tomes, un monument au personnage, Pierre Godin se sera ultimement arrogé le droit de le démolir et de déterminer le moment et les conditions de la mise à mort. Mais n'est-il pas passé ainsi à côté du vrai René Lévesque?

Pourquoi la violence devant une provocation futile?

L'ignorance de l'islam et de la liberté

SOHEIB BENCHEIKH

Ancien mufti de Marseille, aujourd'hui délégué de la Mosquée de Paris et directeur de l'Institut supérieur des sciences islamiques

A la suite de la publication des caricatures touchant à la personne du Prophète, pour des raisons probablement malintentionnées, la réaction de certains musulmans se situe au-delà du réalisme. Des régimes «musulmans» et certaines organisations «islamiques» vont jusqu'à l'exigence pathétique d'excuses solennelles des chefs de gouvernement des pays où les caricatures ont été publiées. En France, l'événement a pris des proportions «élysiennes».

Cette revendication insolite de mémoire d'Arabe nous pose beaucoup d'interrogations. Ces musulmans ignorent-ils l'enseignement coranique qui nous incite à transcender les polémiques? N'ont-ils pas dans le cœur ce verset: «Et lorsqu'ils [les croyants] sont apostrophés par les ignorants, ils disent: paix?»

Quand bien même l'intention à l'origine de ces dessins viserait volontairement à s'attaquer au sacré des musulmans et à heurter gratuitement leur sensibilité, le Coran nous a également montré la façon dont il convient de réagir: «Repousse le mal par le bien, tu verras avec qui tu as une inimitié, comme un ardent allié.» Ne savent-ils pas que le Prophète lui-même a subi les affres et les injures les plus humiliantes? Lorsque les polythéistes de son époque l'ont qualifié de fabulateur et d'imposteur, il ne leur a pas tardé le jour de la rétribution.

Ces musulmans ignorent-ils que l'islam, qui a traduit et étudié les philosophies les plus athées et qui a argumenté contre les idéologies les plus redoutables, destructrices et semeuses de doutes, ne peut pas trembler aujourd'hui devant un dessin caricatural et de mauvais goût?

Une religion sûre d'elle-même, convaincue de sa solidité, ne peut fuir les critiques et les mises en cause. Comment alors ces musulmans veulent-ils que les bases de l'islam vacillent aujourd'hui devant une futile provocation?

Sur la liberté d'expression

Quant à l'autre ignorance, elle est plus grave encore. Ces musulmans ignorent-ils que la liberté d'expression la plus totale est un édifice commun à toutes les pensées, construit pour toutes les convictions, même les plus contradictoires et les plus inassimilables? Tout un chacun a droit de cité, qu'il soit beau ou laid, fou ou sage, provocant ou responsable.

Faut-il rappeler que, grâce à cette même liberté d'expression, l'islam lui-même peut élever la voix à tout moment dans les pays démocratiques? Qui empêche un musulman, en France ou ailleurs en Europe, de proposer ses valeurs? Qui entrave un croyant qui veut publier ses convictions? N'est-il pas autorisé à tous les citoyens, y compris les musulmans, de critiquer tout projet ou de promouvoir toute action?

En effet, au moment où l'islam n'a pas bonne presse en Occident, c'est grâce à cette même liberté d'expression que nous, musulmans, pouvons nous défendre pleinement.

Mon étonnement est grand lorsque j'observe dans la «rue arabe» une flambée collective hystérique de nature à confirmer la peur et le rejet de l'islam. Or cette effervescence pathologique est couverte, curieusement, par toute une mobilisation diplomatique, inédite dans l'histoire des pays musulmans, pour faire pression sur des chefs d'Etat et de gouvernement afin d'obtenir leurs excuses et leur mea-culpa. Poursuivis, ces mêmes gouvernants et ces mêmes chefs d'Etat n'ont jamais été un jour à l'abri de la satire la plus blessante et de la caricature la plus caustique.

Lorsque certains États arabes boycottent par des mesures diplomatiques et économiques le Dane-

mark, pays paisible et pacifique, que penser de leur docilité envers les États-Unis, auxquels ils sont malheureusement livrés, poings liés?

Quant au soutien du rabinat et de l'Église en France, il ne peut que susciter les remerciements vifs et sincères des musulmans pour cette solidarité affichée. Mais on aimerait l'avoir aussi pour les hommes et les femmes, musulmans de Palestine, d'Irak, de Tchétchénie et d'ailleurs, privés de leurs droits fondamentaux et victimes d'atteintes à leur dignité.

Deux droits à juxtaposer

Le vrai débat est ailleurs. Il s'agit en réalité de la juxtaposition de deux droits absolus: le droit d'avoir des convictions religieuses complètement respectées, ni fustigées ni stigmatisées, et le droit de s'exprimer librement et à tout moment, notamment pour commenter ou critiquer des projets sociaux concrets ou des actions politiques palpables.

Quant à la conviction intime ou métaphysique des gens, je ne sais pas si elle est du ressort de la liberté d'expression. Le respect du sacré, notamment celui de l'autre, est une valeur qui s'impose de plus en plus dans un monde où toutes les convictions circulent et se côtoient. L'Occident, à cause d'une sécularisation qui dure depuis plus d'un siècle, a peut-être perdu la référence à la transcendance sur laquelle on assoit éthique et principes, mais cette carence se comble avec le dialogue et les débats de société: «Et discute avec eux de la meilleure façon» (Le Coran). L'islam en Occident, qui n'a aucune séquelle de l'anticléricalisme, peut même devenir le pionnier de ce débat.

Moi-même qui ne suis pas chrétien suis tout le temps choqué lorsque je vois la croix du Christ ou les habits religieux catholiques mêlés indécemment à des scènes érotiques ou bestiales. Ce genre de «liberté d'expression» est sarcasme gratuit et n'a rien à proposer. Réfléchissons!



Denise Bombardier

Autour du scandale

Allons d'abord au dictionnaire: «Le scandale est un état fâcheux, une indignation, produits dans l'opinion publique par un fait ou un acte estimé contraire à la morale, aux usages. Dans le sens religieux, le scandale est une parole ou un acte répréhensibles qui sont pour autrui une occasion de péché ou de dommage spirituel.»

À la lumière de cette définition, nous sommes scandalisés à longueur d'année car notre morale et nos usages n'en finissent plus d'être bafoués. Entre les commandites, les cols bleus de Montréal, la vulgarité teigneuse de certains humoristes, l'éloge de l'immoralité, de la culture trash, de l'obscénité et de la grossièreté langagière, la perpétuelle exploitation des faibles, l'impunité de trop d'exploiteurs financiers et la moquerie systématique des convictions religieuses, il est impossible de ne pas être scandalisés. En ce sens, et sans sous-estimer la manipulation des foules musulmanes à travers la planète, on peut comprendre que ceux qui se réclament de l'islam soient offensés. Il y a des décennies que l'Église d'ici souffre en silence du discours iconoclaste québécois.

Le problème n'est pas de tenter de prouver qu'il n'y a pas matière à scandale puisqu'elle existe bel et bien. Le problème réside ailleurs. Dans les sociétés occidentales guidées par un certain nombre de principes, la liberté d'expression a préséance sur le malaise des uns et des autres, heurtés dans leurs croyances, leurs sensibilités, leur spiritualité. Les gestes des criminels répugnent à ceux qui agissent moralement et dans le respect des lois. Les agresseurs d'enfants, par exemple, nous scandalisent. Mais ce sentiment violent ne dicte pas notre conduite. Instinctivement, plusieurs les souhaiteraient morts, mais le respect sacré que nous avons pour la vie humaine et qui explique notre refus de la peine de mort met un frein à notre vengeance.

L'Occident n'acceptera jamais que les religions aient préséance sur l'État de droit. Le «rendons à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César» est le fondement de la séparation de l'Église et de l'État telle qu'appliquée de nos jours. En ce sens, nous sommes tous astreints à respecter les valeurs laïques qui se retrouvent inscrites dans les chartes des droits et libertés. Les catholiques pratiquants, respectueux de la doctrine de l'Église, doivent certainement vivre dans le déclin de la légalisation de l'avortement. Mais à l'exception des fondamentalistes prêts à assassiner les médecins et à emprisonner les femmes qui avortent, la majorité s'incline devant la loi qui les heurte à titre personnel.

Nous ne défendons pas que la liberté religieuse, nous défendons aussi la liberté de ne pas être religieux et même d'être antireligieux. Tous les catholiques pratiquants ne sont pas des amateurs de la désacralisation si perceptible pratiquée au Québec. Ils ne rient pas tous aux insultes sous couvert d'humour contre Jésus, le pape, les saints, les dogmes. Loïn de là. Ils sont nombreux, ceux qui sont scandalisés de ce qu'ils entendent chaque jour dans les médias. Ils ont parfois le sentiment de tolérer l'intolérable. Aucun prophète n'est épargné, aucun Dieu n'échappe à l'injure. Aucune conviction n'est pas élaboussée. On le regrette, on s'en attriste, mais violer la liberté d'expression serait infiniment plus dommageable.

Mahomet n'est pas sacré pour les non-musulmans. C'est un prophète parmi d'autres. La décence commanderait le respect de tous les prophètes, de toutes les religions, mais le respect ne s'impose pas au moyen de lois répressives. Nos sociétés occidentales semblent atteintes de sinistrose. Elles se laissent facilement séduire par les chantages de tous les morts. La violence attire au moins autant qu'elle nous répugne. La marginalité fascine, la pensée faisant captive, ce qui explique en partie que la désacralisation soit devenue une position esthétique. Tous les esprits religieux et tous les honnêtes gens chers à Montaigne et à Pascal vivent dans des indignations successives. Ce monde les scandalise, mais ils estiment que l'usage de la censure les déshonorerait.

Ceux qui, au nom de l'islam, espèrent imposer la répression morale et religieuse chez nous se trompent de planète. La grande majorité des musulmans qui ont choisi de vivre parmi nous apprécient cette liberté inconsciente dans leur pays d'origine. Enfin, cette semaine, quelques-uns sont apparus à la télévision pour parler de modération, de prudence. Cela demande du courage et nous console des têtes brûlées qui diffusent leurs appels au meurtre et à la haine des chiens d'impies que nous serions. Voilà de quoi nous scandaliser nous-mêmes.

denbombardier@videotron.ca

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation), Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communisme), Isabelle Paré (sport), Louise-Madeleine Soudry (Culture), Pauline Gravel (science); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (volontaires); René Léo Guimont et Serge Paquin (religieux); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Béland (histoire et culture), Julie Carpentier (sport), Paul Bennett (jeux vidéo, séries télévisées et culture du week-end), Stéphane Bouchard (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Montpetit (sport), Odile Tremblay (cinéma), Frédérique Doyon (journalisme); à l'information économique: Gérard Berube (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (sport), Philippe Papineau (surveillance), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surveillance); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (spécialiste international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzeiti, Manon Corneille et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Ducharme (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marilyne Hamelin (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Fauriol, Alexandre Shields (communisme); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jean de Billy, Jean-François Bossé, Mariève Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Koppelle, Micheline Ruellan, Nadia Sebti, Mélanie Simard (publicitaires); Laurence Theriault (directrice adjointe); Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Berube (secrétaires); LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida. INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Alexandre Gaudreau (coordonnateur de la promotion et de la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle, par intérim), Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc; L'ADMINISTRATION: François Bisson (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furov, Gislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

Montréal, samedi 25 février 1933
Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HArbour 1241*
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . . HArbour 1243
Rédaction : HArbour 3579
Cérant : HArbour 4897

LE DEVOIR
FAIS CE QUE DOIS!
Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Vol. XXIV — No 46
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne \$ 6.00
CANADA (Sauf Montréal et banlieue)
E.-Unis et Empire Britannique . 8.00
UNION POSTALE . 10.00
Edition hebdomadaire 2.00
CANADA
E.-UNIS et UNION POSTALE . 3.00

21 FÉVRIER 1933

L'agriculture à l'Assemblée législative

Au dernier recensement, notre province ne comptait pratiquement qu'un rural pour deux citadins. Véritable révolution dont nous ressentons, depuis trois ans surtout, les graves conséquences.

Les répercussions de ce renversement ont réveillé tout le monde. Avec la plus parfaite unanimité, l'opinion publique reconnaît que notre province doit remettre l'agriculture à la première place.

L'évidence de cette conclusion s'imposa même aux gouvernants. Aussi, les discours du Trône promettaient-il — enfin! — une vigoureuse politique d'agriculture et de colonisation.

Durant six semaines de session, quelles mesures furent adoptées pour réorganiser notre agriculture, garder nos exploitants sur leurs fermes, établir les fils de cultivateurs et ramener sur la terre les moins déracinés?

Il est vrai que l'agriculture a servi de thèmes à des concours d'éloquence parlementaire... De ce verbalisme abondant, faut-il attendre le salut de la province par la terre?

Seule l'éloquence des faits compte. Or, un seul fait est actuellement acquis: une diminution de \$5,145,890.14 dans le budget provincial.

Que la province de Québec, tout en annonçant une grande politique agricole et colonisatrice, puisse comprimer son budget d'un septième, c'est un véritable tour de force!

Les pays qui ont voulu atténuer la crise en fortifiant leur situation agricole ont dû augmenter leur budget. Ainsi, en Belgique, les dépenses sont passées de 32 millions de francs en 1930 à 365 millions en 1932. [...]

En Hollande, en Autriche, en Suisse, les dépenses ont presque quadruplé pendant ces dernières années. [...]

Chez nous, le budget de l'agriculture est douloureusement amputé de \$823,500.

Le Service de l'Economie rurale coordonnant toutes les activités du Ministère devrait nous préparer, pour toutes les régions de la province, un programme solide et méthodique de réorganisation agricole; on coupe ses crédits de \$290,000. [...]

Le Parlement devrait voter au ministre un budget suffisant pour lui permettre de mener à bonne fin la reconstruction de notre agriculture. Notre province doit redevenir rurale: c'est pour elle une question de vie ou de mort. [...]

Albert RIOUX

20 FÉVRIER 1933

Ce que pensent nos lecteurs

(Mlle Berthe Guertin, de l'Action Populaire de Joliette, nous transmet son opinion sur le travail féminin, déjà parue dans son journal.)

LE TRAVAIL DE LA FEMME

Toute médaille a son revers, et il est bien évident, que M. J.-A. Francoeur, quand il a traité en Chambre de la grave question du travail des femmes, n'en a voulu voir que le revers.

"Les causes de la crise économique sont nombreuses, dit-il, il en est une qui appelle particulièrement l'attention. Il s'agit de l'invasion de la femme dans le travail jusqu'ici réservé aux hommes."

Pour que le travail rémunéré de la femme soit responsable de la crise actuelle, il faudrait que ce travail de la femme ne fût pas antérieur à la guerre de 1914-18, qui est, elle, la grande cause immédiate de la crise. Or, je sais qu'il y a quarante ans, la femme et les mineurs tenaient une place importante dans la main-d'oeuvre manufacturière du Canada. Si à cette époque il y avait une moyenne de quelque 200,000 femmes salariées, le nombre de celles qui travaillent aujourd'hui n'est pas supérieur, comparativement à la population actuelle, puisque sur 3,179,169 travailleurs salariés, il n'y a que 490,150 femmes et jeunes filles contre 2,043,019 hommes. (Statistiques du gouvernement 1921).

D'ailleurs, le travail qu'on confie aux femmes n'est ordinairement pas celui qu'un homme ferait volontiers ou dont il se tirerait avantageusement. Je connais tels contremaitres qui, dans une manufacture de caoutchouc, ont tenté de remplacer dans certains départements la main-d'oeuvre féminine par une main-d'oeuvre masculine pour rétablir finalement la première équipe qui apportait à l'ouvrage plus de rapidité, plus de soin, plus de fini. L'on voit assez mal aussi un garçon commis servir dans les rayons de vêtements pour dames. Demandons également à l'homme d'affaires si la sténo-dactylo n'a pas remplacé progressivement le garçon parce qu'elle apportait à son travail une compétence indiscutablement supérieure due à une instruction mieux soignée, et plus de bonne volonté? — Voyons encore si, sur les quelque 35,000 chômeurs de Montréal, il en est beaucoup dont les femmes aient pris la place: qu'on nous montre alors les femmes manoeuvres, briquetiers, plâtriers, peintres, menuisiers, serre-freins, mécaniciens, etc.?

La femme travaille-t-elle simplement par goût du luxe, comme a l'air de le penser M. Francoeur? Je ne le crois pas. La femme travaille par nécessité, quelquefois pour aider les siens, toujours en tout cas pour assurer sa subsistance personnelle. Et ce serait à mon sens une injustice flagrante d'empêcher une jeune fille de travailler parce qu'elle n'est pas soutien de famille. On ne peut exiger en justice qu'un père de famille, qui a pourvu à l'éducation et à l'instruction de ses filles aussi bien que de ses fils, continue à les faire vivre de ses deniers une fois ses enfants en état de gagner leur vie (je ne parle pas évidemment, de la classe riche chez laquelle la jeune fille ne tient pas, du reste, à travailler). Les parents ont le droit d'attendre au moins cela de leurs enfants, et les enfants ont le devoir de ne pas imposer cette charge à leurs parents. Voilà!

Quoi qu'on en dise, au point de vue moral, l'usine n'est pas pire école que le cinéma, par exemple, que certains de nos représentants veulent tant ouvrir aux "moins de seize ans". C'est souvent une destruction de santé physique, soit, mais que M. Francoeur n'a pas s'imaginer que les femmes qui travaillent à l'usine le feraient si elles s'en pouvaient dispenser. Et puis, peut-être ne serait-il pas impossible à nos législateurs d'améliorer les conditions hygiéniques des usines, de voir à la fondation de colonies de vacances pour les ouvrières, que sais-je?

Pour refuser à toute femme qui n'est pas soutien de famille le droit de travailler, il faudrait qu'elle ait, outre son travail, des revenus suffisants pour vivre selon son rang. Qui se chargera de délimiter ces revenus? Et de quel droit, alors, les hommes jouissant de revenus proportionnellement égaux auraient-ils, eux, le loisir d'accomplir un travail rémunéré?

La place de la femme est au foyer d'abord, c'est vrai. Mais encore faut-il qu'elle en ait un foyer, et ce n'est pas toujours de son gré qu'elle reste célibataire, et par suite dans l'obligation de gagner sa vie. Si M. Francoeur se croit vraiment de taille à pourvoir à l'établissement de toutes celles qu'il veut priver de travail, mon Dieu, qu'il ne se gêne pas. Je ne connais pas une femme qui dans son for intérieur ne préfère la douceur du home aux difficultés et aux rudesses du travail.

Le plus urgent n'est pas d'augmenter le nombre des miséreux en privant de leur gagne-pain les femmes qui en ont un; le plus urgent n'est pas de faire des enquêtes qui n'aboutiront à rien et feront tomber des milliers sinon des millions de dollars dans les goussets de gens que la crise a déjà suffisamment enrichis, mais de trouver un chômage une solution qui en soit vraiment une, qui soit d'une application immédiate et capable de produire des effets immédiats.

Berthe GUERTIN

Recherche et adaptation: Pierre Rousseau

28 FÉVRIER 1933

L'incendie du Parlement à Berlin

Cent députés communistes au Reichstag seront détenus jusqu'à ce qu'on ait terminé l'enquête sur l'origine de l'incendie

Berlin, 28 (S. P. A.). — M. [Hermann] Wilhelm Goering, ministre sans portefeuille, a ordonné ce matin l'arrestation de 100 députés communistes au Reichstag à la suite de l'incendie qui a détruit hier soir les édifices du Parlement et que l'on attribue aux communistes.

La police a commencé à opérer les arrestations vers les quatre heures ce matin.

Ces chefs communistes seront détenus jusqu'à ce que l'on ait terminé l'enquête sur l'origine de l'incendie.

M. Goering, qui est chargé de cette enquête, a aussi enjoint à tous les journaux communistes et socialistes de cesser leur publication.

Les policiers ont occupé l'édifice du Vorwaerts, le principal organe du parti socialiste, où ils ont confisqué des tonnes de brochures et de manifestes d'élection.

Comme les communistes et les socialistes constituent le gros de l'opposition au régime Hitler au Reichstag et à la Diète de Prusse, on croit que le chancelier s'assurerait une forte majorité et au Reichstag et à la Diète aux élections de dimanche prochain en mettant les communistes hors la loi.

Des dommages

L'incendie a causé des dommages que l'on évalue à plusieurs millions de marks dans l'édifice qui loge les législateurs allemands [...]

Tous les pompiers de Berlin ont été appelés sur les lieux et ils ont dû travailler deux heures durant avant d'avoir raison de l'incendie.

L'édifice, qui est l'un des plus beaux de Berlin, a été construit de 1884 à 1894.

La police prétend que le feu a été mis à 14 endroits différents. Les autorités prétendent qu'il s'agit d'un complot communiste.

On a arrêté dans les corridors



Le Reichstag en flammes (source de la photo: history.acusd.edu/gen/WW2Timeline/Prelude03.html).

de l'édifice un jeune homme de 24 ans qui a déclaré s'appeler Van der Luebbe et venir d'Amsterdam et qui aurait admis avoir mis le feu pour tirer vengeance contre le capitalisme.

(Le chef du parti communiste hollandais, M. Devissas, a déclaré que personne ne connaît Van

der Luebbe chez les communistes hollandais.)

Le péril communiste

Le cabinet allemand, qui était en séance depuis onze heures ce matin, s'est ajourné cet après-midi à 2 h. 30 pour se réunir de nouveau à 5 h. ce soir. Il

a décidé de demander au président von Hindenburg un décret d'urgence "pour la protection du peuple allemand contre le péril communiste", décret qui donnerait au cabinet les pouvoirs les plus étendus sur la liberté des citoyens.

Le cabinet a pris cette décision après avoir entendu le rapport de M. Wilhelm Goering sur l'incendie de l'édifice du Reichstag et sur la descente de la police la semaine dernière aux quartiers généraux des communistes à Berlin.

De nouveaux actes

M. Goering a affirmé qu'il est certain que les chefs communistes savent quelque chose de l'incendie de l'édifice du Reichstag.

Il a ajouté qu'ils se préparent à commettre de nouveaux actes de terrorisme sous le costume des policiers, des Casques d'Acier ou des nazis.

Les documents saisis aux quartiers généraux des communistes comprendraient des ordres contrefaits aux policiers et aux troupes de choc des nazis et des instructions pour empoisonner la nourriture et les puits.

Le cabinet a décidé de ne pas avoir recours à l'état de siège, afin de ne pas entraîner les soldats de l'armée permanente, la Reichswehr, dans la lutte électorale, mais les mesures qui seront prises auront pour effet d'établir une sorte de régime de loi martiale avec le seul concours de la police.

L'oeuvre d'agents provocateurs

Munich, Bavière, 28 (S. P. A.). — Le Neue Zeitung, l'un des rares journaux communistes qui continuent à paraître, a affirmé aujourd'hui que l'incendie qui a détruit une partie de l'édifice du Reichstag à Berlin est l'oeuvre d'agents provocateurs qui espèrent de cette façon rendre possible la suppression du parti communiste allemand.

20 FÉVRIER 1933

Jim. Corbett est mort samedi à Long Island

New-York, 20. — James J. Corbett, ancien champion du monde des poids lourds à la boxe, est mort samedi, à l'âge de 66 ans, et ses funérailles auront lieu aujourd'hui à New-York.

Corbett avait vu le jour à San Francisco, le 1er septembre 1866. Son premier match a été contre Joe Choynski, qui avait été interrompu pour ensuite se continuer pendant 28 rondes. En 1891, il a rencontré le fameux boxeur nègre Peter Jackson, avec qui il a fait match nul après 61 rondes.

Mais en 1891, il n'y avait qu'un seul nom universellement reconnu comme boxeur, un nom que personne ne semblait devoir vaincre. C'était John L. Sullivan, au coup de poing quasi mortel.

Corbett rencontra d'abord Sullivan dans un combat d'exhibition de 4 rondes à San Francisco, mais il dut lutter contre les magnats de la boxe pendant plus d'un an pour obtenir une rencontre officielle contre Sullivan pour le championnat du monde.

Le combat fut finalement fixé

25 FÉVRIER 1933

L'heure d'été

On recommence à annoncer que l'heure d'été sera en vigueur de telle date à telle date. Et la confusion va recommencer. Ici l'heure d'été, là l'heure régulière. Et de laquelle parlez-vous?

Il serait pourtant si simple, semble-t-il, de garder partout l'heure régulière, quitte à ceux qui le désirent de déclarer: De telle date à telle date, nos bureaux, nos fabricques seront ouverts de telle à telle heure, au lieu de telle ou telle autre. De la sorte, ceux qui le désirent auraient le bénéfice de l'heure d'été, on ne dérangerait point les autres, et c'en serait fini du méli-mélo qui revient chaque été ennuyer tant de gens.

O. H.

20 FÉVRIER 1933

Bloc-notes Un propagandiste

M. Frank Barnjum, qui vient de mourir en France, avait été quelques mois ministre sans portefeuille dans le cabinet néo-écossais Rhodes, lorsque les conservateurs reprirent en Nouvelle-Ecosse le pouvoir, vers 1925, après avoir été près de quarante ans dans l'opposition [...]

Pendant toute la dernière partie de sa vie, M. Barnjum, devenu l'une des autorités forestières de l'Amérique du Nord, dépensa sans compter son argent à tenter d'éveiller le public aux dangers qui résultent du déboisement d'un pays.

Il ne se passait pas de semaine qu'il n'adressât aux quotidiens des correspondances sur la question

du déboisement, au point et tout à fait clairement rédigées. [...] Sa propagande contre le déboisement lui coûtait des milliers de dollars par année.

Il avait acquis une belle fortune, depuis qu'il débuta comme garçon de courses dans un bureau de courtage montréalais à \$50 par année, il y a quelque cinquante ans, et il l'employait à l'idée qui lui était chère.

Il a même constitué des réserves forestières à ses frais, en Colombie Anglaise et en Nouvelle-Ecosse.

Il aura su dépenser son argent pour le bien public. L'on ne peut faire pareil éloge de tous les gens riches.

G. P.

Advertisement for J.H. Breton Teinturier & Nettoyeur, Harbour 3088, Montreal. Services include cleaning and repairs. Prices listed for various items like coats and suits.